



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 81830

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les demandes de prime à l'embauche d'un jeune en alternance. Il souhaiterait connaître l'évolution de ces primes depuis 2007 et l'analyse pour les premiers chiffres de 2010.

Texte de la réponse

En 2008, 299 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés dans le secteur marchand, soit une hausse de 7 % par rapport à 2007. En 2009, d'après les premières estimations, les entrées auraient diminué de 4 %, s'établissant à 288 000, ce qui porterait à 424 000 le nombre d'apprentis en cours de contrat fin 2009. Sur les cinq premiers mois de 2010, on comptabilise 61 100 nouveaux contrats d'apprentissage, soit une baisse de 7 % par rapport à la même période de 2009. En 2008, 179 000 nouveaux contrats de professionnalisation, dont 151 000 concernant des bénéficiaires de moins de vingt-six ans, ont été enregistrés, soit une hausse de 5 % par rapport à 2007. En 2009, les entrées ont diminué de 18 %, s'établissant à 146 000 (dont 123 000 pour les jeunes de moins de 26 ans). Dans un contexte de très forte contraction de l'emploi salarié marchand au premier semestre 2009 (- 251 000), le recul des entrées en contrat de professionnalisation a été nettement plus marquée au premier semestre 2009 qu'au second : - 38 % au premier semestre (- 41 % pour les jeunes) par rapport à la même période de 2008, - 5 % au second semestre par rapport aux six derniers mois de 2008. Sur les cinq premiers mois de 2010, on comptabilise 36 800 contrats de professionnalisation (dont 28 300 pour les jeunes), soit une baisse de 6 % par rapport à la même période de 2009 (- 7 % pour les jeunes). L'aide attribuée aux employeurs pour les embauches de jeunes de moins de 26 ans effectuées entre le 24 avril 2009 et le 30 juin 2010, prolongée jusqu'à la fin 2010 suite au sommet social de mai 2010, a contribué à enrayer la baisse des entrées en alternance à partir du second semestre 2009. En 2009, les jeunes de moins de 26 ans représentent 84 % des nouveaux contrats de professionnalisation (soit + 2 points par rapport à 2008).

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81830

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6796

Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9306